

RÈGLES DU CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE **WINTERPYRFER** Instagram PAR LE PROJET ORGANISÉ PYRFER

ORGANISATION :

L'organisateur de ce concours est le bureau PYRFER situé dans la ville de Campdevàdol dans la région des Ripollès. Le but de ce concours est de promouvoir les cinq districts frontaliers (Lleida, Gérone, Barcelone, Pyrénées-Orientales et de l'Ariège) à travers le réseau social Instagram.

BASES DU CONCOURS :

La compétition peut participer toute personne qui a un compte sur Instagram avec un profil public et respecte les conditions du réseau.

Pour être admissible au prix du concours est nécessaire :

- **Prenez une photo où la photo d'hiver du territoire PYRFER est affiché.**
- **Poster la photo dans Instagram, y compris** pour décrire l'endroit a été pris avec #winterpyrfer et l'étiquetage du compte @pocfefapyrfer.

Ils peuvent être des photos prises directement, avec ou sans filtres ou des montages effectués dans l'ordinateur, puis téléchargés.

Le nombre de photos téléchargées par participant est illimité, dans les dates du concours et toujours en accord avec le thème de la même.

Seules les photos correspondant au thème du concours et les exigences spécifiées dans ces règles peuvent être sélectionnées.

Le concours est valable pour toutes les photos téléchargées sur Instagram du 10 Février au 10 Mars 2020 (inclus).

Les participants donnent les droits à l'image de ses photographies pour l'organisation d'utiliser ce matériel pour la promotion sur un canal ou un support.

Après la période terminée, la photographie gagnante sera choisie par le jury. Le jury sera composé de photographes experts, partenaires du projet PYRFER et les organisateurs du concours.

Le gagnant autorise votre nom et de l'image avec Instagram participant au concours sont publiés sur les réseaux sociaux de l'organisation.

Le gagnant pourra profiter de tous les prix mentionnés ci-dessous et ainsi connaître une partie du territoire PYRFER contribuant à la mobilité transfrontalière.

Chaque partenaire du projet a proposé:

- Aj. Campdevàdol: 2 billets pour la piscine pour une journée i une visite de la Route du Ferro i l'Aigua d'ouverture.
- Aj. Ripoll :4 billets pour la visite i Musée Ethnographique Ripoll du Farga Palau en 2020 des visites guidées.
- Aj. Besalú: 2 billets pour une visite guidée Besalú (Museu Obert) serait un Samedi à 12h pour 2 personnes (jusqu'au printemps) et vermouth Can Cintet 2 personnes.
- Aj. Alins :2 billets pour le Musée du fer Alins.
- Aj. alpens: 1 lot de produits locaux.
- Aj. Arles-sur-Tech : 2 livres photo d'Arles et 4 billets pour visiter l'Abbaye Sainte Marie.

La photo gagnante sera publiée sur notre Instagram @pocetfapyrfer vousI **gagnant sera contacté dans les 10 jours ouvrables suivant la fin du concours par un commentaire sur la photo, où l'adresse e-mail est indiquée pour exiger vos données, vérifier la véracité de l'auteur de la photo et d'envoyer le prix.**

Le gagnant aura 10 jours ouvrables d'envoyer le commentaire par l'organisation pour mener à bien la communication. Si après ces 10 jours à compter de cette notification est faite sans réponse est obtenue, la livraison sera annulée.

Dans le cas où le gagnant ne répond pas dans les 10 jours suivant la communication, les réserves de bureau PYRFER le droit de nommer un nouveau gagnant suivant la procédure décrite dans le présent règlement du concours winterPYRFER. Si ledit nouveau gagnant ne répond dans les 10 jours, il peut déclarer le prix.

La participation à cette promotion implique l'acceptation pleine de ces termes et la soumission expresse des décisions interprétatives dans la même organisation.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES :

Les participants acceptent en participant à ce concours, le contenu et les commentaires doivent être publiés sur les réseaux sociaux ou d'autres moyens peuvent être partagés dans les médias que l'organisation appropriée. La participation à un concours de cette nature implique l'acceptation des normes des réseaux sociaux dans lesquels elle se propage.

La participation est publique. Seule la collecte de données personnelles du gagnant sera nécessaire pour la mise en œuvre opérationnelle du prix.

Dans le cas des mineurs comprennent la photographie, l'auteur doit envoyer une copie de l'image téléchargée sur les réseaux par courrier électronique au contact indiqué sur le site du projet PYRFER <http://pyrfer.eu/socios/> avec la permission explicite du parent / tuteur de l'enfant afin que, le cas échéant, le bureau PYRFER de publier la photo sur tout autre support.

RESPONSABILITÉS :

Les réserves de l'organisation le droit de refuser ou d'exclure de la participation au concours et la promotion de manière générale tout participant qui ne satisfait pas aux exigences décrites dans le présent règlement et les conditions de participation ou contrevient aux règles ou le but du concours.

Les réserves de l'organisation le droit de retirer ou de demander la suppression de la photographie, si une image porte atteinte aux droits personnels, est offensant ou discriminatoire.

La photographie peut ne pas contenir ou des marques de référence et / ou produits tiers fins publicitaires clairement.

Toutes les images doivent être originales. De plus, chaque participant et manifeste responsable qui détient les droits d'image et les droits de propriété intellectuelle sur le matériel publié. Si l'organisation détecte tout type de plagiat, l'image sera automatiquement mise au rebut. Si l'organisation ne détecte pas et il plainte ultérieure, l'auteur est le seul responsable.

L'organisation n'est pas responsable des problèmes de perte de données dysfonctionnement ou Internet Instagram. L'organisation a également exclu toute responsabilité pour les dommages de toute nature qui, en dépit des mesures de sécurité prises, peuvent résulter de l'utilisation abusive des services et des contenus par les utilisateurs, et en particulier, mais pas exclusivement, des dommages de toute nature qui pourraient être dus à 'usurpation d'identité d'un autre par un utilisateur dans toute forme de communication à travers le portail.

Les participants exonèrent l'organisation de toute obligation ou compensation, si la force majeure ou impératif juridique seraient annulés ou suspendus cette compétition, une situation qui pratique les connaissances des participants.

Instagram pas commandité, endossé ou administré de quelque manière que ce concours, ni est-il associé.

INFORMATION ET CONTACT :

Pour contacter l'organisation du concours (Office PYRFER) a les canaux suivants :

E-mail : admipyrfer@gmail.com

Téléphone : 972 730 019.